

APPEL À PARTICIPATION

Membres Visarte.Genève



Exposition *Manutentions*
29.10.25 - 08.11.25
Espace Ruine

Comme chaque année, l'Espace Ruine cède gracieusement sa galerie à l'association Visarte.Genève pour trois semaines consécutives. Dans le cadre de cette édition 2025, le membre du comité et artiste Adrian Fernandez Garcia se propose pour une nouvelle initiative d'exposition ouverte et collective, toujours dans le but de soutenir la scène locale et ses affinités.

À cette occasion, l'espace d'exposition accueillera une scénographie développée autour du thème de la manutention d'œuvres d'art. Caisses en bois, diables, grilles d'expositions, chariots ou encore transpalettes seront déployés afin de mettre en valeur une sélection d'œuvres d'art provenant de 20 artistes membres du groupe régional de Visarte.Genève.

Ceux-ci auront autant la possibilité de réfléchir autour d'une proposition concrète entre une œuvre et un objet issu du domaine technique de muséologie, mais pourront également proposer simplement une réalisation qui traite de loin ou de près cette thématique. Il n'est pas demandé aux artistes retenu.e.x.s de se procurer des éléments de scénographie, l'association se chargera de les trouver auprès de partenaires locaux tels que la Manivelle ou encore Matériuum.

Finalement, Visarte.Genève invite leurs membres à se sentir libres de proposer une œuvre dans un esprit de collaboration avec l'organisateur afin de créer ensemble leur exposition collective.

Conditions d'inscription

- 1- Chaque membre de Visarte.Genève peut faire acte de candidature, qu'il soit membre actif·x·ve, newcomer ou newcomer +. Non reçues seront les candidatures venant d'une personne membre dont une cotisation annuelle n'a pas été acquittée.
- 2- Chaque membre peut proposer une œuvre ou une série d'œuvres. Les organisateurs s'octroient le droit de redéfinir la proposition d'un.e.x membre si celle-ci rend difficile l'élaboration de l'exposition.
- 3- Tout médium et techniques sont acceptées. Toute pièce sonore ou vidéo doit pouvoir être consultable via un dispositif fourni. Les performances et lectures sont envisageables.
- 4- Un mail de confirmation de participation doit parvenir avant **le vendredi 10 octobre 2025 (minuit)** à l'adresse adrian.fernandezgarcia@visarte-geneve.ch avec une sélection d'images, les informations pratiques (titre, technique, dimensions, année et valeur d'assurance/prix)
- 5- Les 20 premier·x·es artistes qui auront envoyé leur confirmation complète seront retenu·x·es. Les personnes ayant déjà participé aux éditions précédentes peuvent postuler. Les résultats seront annoncés par mail au plus tard le lundi 13 octobre 2025.
- 6- Chaque artiste participant·x·e sera rémunéré·x·e à hauteur de 200.- CHF (net). Le transport de l'œuvre sera payé 60.-/heure (net) avec une contribution aux frais de voyage sous présentation de justificatifs (par ex. 0,70cts/km en voiture). Ces montants sont basés sur le barème disponible sur la plateforme www.travaildesartistes.ch.

Informations pratiques

Dates de l'exposition : du mercredi 29 octobre 2025 au 8 novembre 2025.

Vernissage : le mardi 28 octobre 2025 dès 18h.

Dépôt des œuvres : le jeudi 23 octobre 2025 entre 8h et 20h.

Merci de noter que pour des questions logistiques, les envois postaux ne peuvent pas être acceptés.

Retrait des œuvres : le dimanche 9 novembre 2025 entre 8h et 20h.

L'exposition sera ouverte au public du mercredi au dimanche de 15h à 19h.

Visarte.Genève prend en charge un gardiennage lors de ces horaires d'ouverture.

Une verrée sera proposée lors du vernissage.

Visarte.Genève ne prend aucune commission sur les ventes réalisées, tandis que l'Espace Ruine prend 20% du montant total pour garantir le fonctionnement du lieu.

L'association assure également la communication de l'événement à travers ses réseaux sociaux. Des affiches et/ou flyers seront imprimés avec les noms des participant·x·es.

Visarte.Genève prendra finalement en charge la venue d'un.e.x photographe pour les reproductions de l'exposition. Toutes les photos seront partagées avec les artistes sous le respect d'un crédit photographique.